



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

COMITE DES QUESTIONS MIGRATOIRES DE LA CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

*L'hébergement des migrants, un enjeu majeur
pour le respect des Droits Humains*

APPEL À CONTRIBUTION: LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS ET LA TRAITE DES PERSONNES: PRÉVENTION, PROTECTION DES DROITS ET ACCÈS À LA JUSTICE

28 février 2025

Cette contribution a été réalisée dans le cadre de la **préparation du rapport de la Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur la traite des êtres humains**. Elle s'inscrit dans une réflexion menée sur les conseils de **Rüdiger Dossow, Programme Manager** de la **Division on Migration and Refugees du Conseil de l'Europe**.

Cette contribution est basée sur une contribution initiale de **RENATE**, membre du Comité des questions migratoires de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Le contenu a été adapté et restructuré pour cette publication.

RENATE (Religious in Europe Networking Against Trafficking and Exploitation) est un réseau européen de religieux engagés à travailler ensemble pour lutter contre la traite des êtres humains et l'exploitation, qui portent atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux. RENATE a étendu son réseau à 31 pays à travers l'Europe et collabore avec 136 réseaux de lutte contre la traite.

Grâce à son rayonnement européen, RENATE adopte **une approche centrée sur les victimes**, fondée sur les droits humains et tenant compte des traumatismes dans le cadre juridique, garantissant ainsi que les droits et la dignité des personnes victimes de traite restent au cœur de sa mission.

TABLE DES MATIERES

BONNES PRATIQUES POUR LA PREVENTION DE LA TRAITE DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS 4

1.	RENFORCER LES PROTECTIONS JURIDIQUES & L'APPLICATION DE LA LOI	4
2.	REGLEMENTER LES AGENCES DE RECRUTEMENT	4
3.	ASSURER LA MISE EN PLACE DE CONTRATS DE TRAVAIL CLAIRS & EQUITABLES	4
4.	FACILITER LES VOIES DE MIGRATION SURES ET LEGALES.....	4
5.	METTRE EN PLACE DES MECANISMES DE PLAINTE ACCESSIBLES.....	4
6.	RENFORCER LES INSPECTIONS & LE SUIVI DES LIEUX DE TRAVAIL	5
7.	ASSURER LA MISE A DISPOSITION DE SERVICES D'HEBERGEMENT & DE SOUTIEN	5
8.	RENFORCER LES COOPERATIONS MULTILATERALES.....	5
9.	RENFORCER LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES EN SOUTENANT LEUR REPRESENTATION COLLECTIVE	5

BONNES PRATIQUES POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS ET LA GARANTIE DE LEURS DROITS 5

1.	METTRE EN PLACE DES PROTECTIONS JURIDIQUES SOLIDES.....	5
2.	GARANTIR L'ETABLISSEMENT DE CONTRATS DE TRAVAIL CLAIRS, DETAILLES ET JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANTS	6
3.	REGLEMENTER & CONTROLER LES AGENCES DE RECRUTEMENT	6
4.	FACILITER L'ACCES A DES VOIES DE MIGRATION SURES ET LEGALES POUR LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS.....	6
5.	RENFORCER LES INSPECTIONS DES LIEUX DE TRAVAIL & LES MECANISMES DE PLAINTE.....	6
6.	GARANTIR L'ACCES A LA JUSTICE & A L'ASSISTANCE JURIDIQUE	7
7.	GARANTIR DES SALAIRES DECENTS, DES JOURS DE REPOS OBLIGATOIRES & DES CONDITIONS DE VIE DECENTES	7
8.	SENSIBILISER LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES ET LES EMPLOYEURS SUR LEURS DROITS & OBLIGATIONS.....	7
9.	RENFORCER L'AUTONOMIE DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS PAR LE BIAIS DE SYNDICATS & D' ACTIONS DE PLAIDOYER	7
10.	RENFORCER LA COOPERATION INTERNATIONALE & LES EFFORTS MULTILATERAUX.....	7

LACUNES, DÉFIS ET PROPOSITIONS DE RÉFORME DES RÉGIMES DE VISAS POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS EN EUROPE..... 8

1.	LACUNES DES REGIMES DE VISAS POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS.....	8
a.	<i>Visas liés à un employeur spécifique</i>	8
b.	<i>Absence de possibilités d'obtention d'un permis de résidence permanent & de naturalisation</i>	8
c.	<i>Quotas restrictifs de visas & secteurs de travail limités.....</i>	8
d.	<i>Coût élevé du recrutement & pratiques abusives des agents</i>	8
e.	<i>Absence de protection juridique pour les travailleurs non déclarés & domestiques</i>	9
f.	<i>Obstacles à l'accès à la justice & aux services d'aide.....</i>	9
g.	<i>Risque d'expulsion pour les travailleurs qui portent plainte</i>	9
2.	LES DEFIS DE LA REFORME DES REGIMES DE VISAS POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS	9
a.	<i>La montée du sentiment anti-immigration</i>	9
b.	<i>Des systèmes de visa fragmentés et complexes dans toute l'Europe</i>	9
c.	<i>Résistance des employeurs à une plus grande mobilité des travailleurs</i>	10
d.	<i>Coordination limitée entre les pays d'origine & de destination</i>	10
3.	PROPOSITIONS DE REFORME DES REGIMES DE VISAS POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS	10
a.	<i>Introduire un système de visas de travail plus souple & transférable visa</i>	10
b.	<i>Élargir les voies d'immigration légale pour les travailleurs peu qualifiés</i>	10
c.	<i>Renforcer la surveillance des agences de recrutement.....</i>	10
d.	<i>Améliorer l'accès à l'aide juridique & aux mécanismes de protection des travailleurs</i>	11
e.	<i>Renforcer la surveillance des lieux de travail & la responsabilité des employeurs</i>	11

f. Renforcer la coopération internationale et les accords bilatéraux	11
--	----

LE ROLE DES AGENCES DE RECRUTEMENT: ENJEUX, DÉFIS ET BONNES PRATIQUES DE REGULATION..... 12

1. LE ROLE DES AGENCES DE RECRUTEMENT	12
2. DEFIS EN MATIERE DE CONTROLE ET DE REGLEMENTATION DES AGENCES DE RECRUTEMENT	12
a. <i>Pratiques de recrutement abusives & fraude</i>	12
b. <i>Absence de réglementation normalisée dans les différents pays</i>	12
c. <i>Faiblesse des mécanismes d'autorisation et de contrôle</i>	13
d. <i>Les visas de travail liés renforcent la dépendance des travailleurs</i>	13
e. <i>Manque de transparence & de responsabilité</i>	13
f. <i>Accès limité aux services d'assistance juridique</i>	13
3. BONNES PRATIQUES DANS LE CONTROLE DES AGENCES DE RECRUTEMENT	13
a. <i>Exigences strictes en matière d'autorisation & de certification</i>	13
b. <i>Appliquer le principe de l'"employeur-payeur"</i>	13
c. <i>Accroître la transparence des contrats & des conditions de travail</i>	14
d. <i>Améliorer les mécanismes de plainte & renforcer la protection des travailleurs</i>	14

LE ROLE DES SERVICES CONSULAIRES, DES EMBASSADES, ET DES MISSIONS DIPLOMATIQUES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS.. 14

1. SOUTIEN JURIDIQUE & ADMINISTRATIF	14
2. AIDE D'URGENCE & SOUTIEN EN CAS DE CRISE	14
3. CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION	15

PARCOURS D'ACCES A UN STATUT DE RESIDENT DE LONGUE DURÉE & A LA CITOYENNETE POUR LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS 15

1. PRINCIPAUX DEFIS LIES A L'OBTENTION D'UN PERMIS DE SEJOUR DE LONGUE DUREE & DE LA CITOYENNETE	15
2. STRATEGIES VISANT A GARANTIR LE STATUT DE RESIDENT PERMANENT & LA CITOYENNETE	15
a. <i>Réformer les politiques en matière de visas de travail pour permettre une plus grande mobilité</i>	15
b. <i>Reconnaître le travail domestique comme un emploi qualifié</i>	15
c. <i>Mettre en place des programmes de régularisation pour les travailleurs sans papier</i>	16
d. <i>Faciliter l'accès à la citoyenneté</i>	16

RECITS DE TRAVAIL DOMESTIQUE ET DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS LE CONTEXTE DE LA MIGRATION 16

a. <i>Cas 1: L'ouvrière de la confection textile exploitée sans salaire</i>	16
b. <i>Cas 2 : Enfermés dans une usine à Tirana</i>	16

CONCLUSION..... 17

BONNES PRATIQUES POUR LA PREVENTION DE LA TRAITE DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS

La prévention de la traite des êtres humains, en particulier parmi les **travailleurs domestiques migrants en Europe**, nécessite une **approche globale et multisectorielle, intégrant des mesures juridiques, sociales et institutionnelles**. Vous trouverez ci-dessous des recommandations clés.

1. Renforcer les protections juridiques & l'application de la loi

Garantir l'adoption et l'application effective de lois du travail solides **incluant explicitement le travail domestique**, afin d'assurer des protections juridiques claires. Les gouvernements doivent renforcer les mécanismes de contrôle et d'application pour prévenir toute forme d'exploitation.

2. Réglementer les agences de recrutement.

- Contrôler et réglementer les agences de recrutement privées afin **d'éviter les pratiques frauduleuses**.
- Interdire de facturer des frais de recrutement aux travailleurs migrants.
- Exiger des agences qu'elles fournissent des contrats **clairs et écrits dans des langues comprises par les travailleurs concernés**.

3. Assurer la mise en place de contrats de travail clairs & équitables

- Garantir que les travailleurs domestiques disposent de **contrats écrits** détaillant clairement les salaires, les horaires de travail, ainsi que leurs droits et obligations.
- Veiller à ce que ces contrats soient rédigés dans **la langue maternelle** du travailleur et conformes à la législation du travail en vigueur.

4. Faciliter les voies de migration sûres et légales

- Mettre en place des **accords bilatéraux** entre gouvernements afin de favoriser une migration sûre et encadrée.
- Simplifier les démarches administratives pour l'obtention des visas et des permis de travail des travailleurs domestiques et migrants.
- Abolir **les systèmes de visas contraignants** qui lient les travailleurs à un seul employeur, augmentant ainsi leur vulnérabilité aux abus.

5. Mettre en place des mécanismes de plainte accessibles

- Fournir **des lignes téléphoniques d'urgence, des services de médiation et le soutien d'ONG** pour le signalement des abus.
- Veiller à ce que les mécanismes **soient anonymes, sans représailles et disponibles dans plusieurs langues**.

6. Renforcer les inspections & le suivi des lieux de travail

- Former les **inspecteurs du travail** à la détection de la traite des êtres humains et du travail forcé.
- Permettre **des inspections surprises** dans les foyers privés où des travailleurs domestiques sont employés.
- Renforcer la collaboration avec les ONG afin de mieux **repérer et soutenir les travailleurs domestiques en situation d'isolement**.

7. Assurer la mise à disposition de services d'hébergement & de soutien

- Garantir aux victimes de la traite et de l'exploitation un accès à un **hébergement sécurisé, une assistance juridique, un accompagnement psychologique et des soins médicaux adaptés**.

8. Renforcer les coopérations multilatérales

- Les gouvernements, les ONG et les organisations internationales doivent renforcer leur collaboration afin de **partager les bonnes pratiques, coordonner leurs actions et améliorer les politiques de lutte contre la traite et l'exploitation**.

9. Renforcer le pouvoir des travailleurs domestiques en soutenant leur représentation collective

- Soutenir les syndicats, les associations de travailleurs et **les groupes de défense des droits** afin d'amplifier la voix des travailleurs domestiques et de renforcer leur pouvoir de négociation.

Conclusion

Une approche globale, centrée sur la victime et fondée sur les droits humains, est indispensable pour prévenir la traite des travailleurs domestiques migrants. En associant **des cadres juridiques robustes, des garanties institutionnelles et le renforcement du pouvoir des travailleurs**, nous pouvons assurer une protection efficace, tenir les auteurs pour responsables et promouvoir la dignité et la justice pour tous.

BONNES PRATIQUES POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS ET LA GARANTIE DE LEURS DROITS

La protection des travailleurs domestiques migrants nécessite une approche globale qui intègre les protections juridiques, l'accès à la justice et l'inclusion sociale. Les mesures clés suivantes peuvent contribuer à garantir leur sécurité et à faire respecter leurs droits :

1. Mettre en place des protections juridiques solides

- Garantir que le travail domestique soit pleinement intégré dans la législation nationale du travail, avec des droits et protections équivalents à ceux des autres travailleurs.
- Mettre en place des **cadres juridiques clairs** pour prévenir l'exploitation et assurer des conditions de travail justes et équitables.

2. Garantir l'établissement de contrats de travail clairs, détaillés et juridiquement contraignants

- Imposer des **contrats écrits** détaillant les salaires, les horaires de travail, les périodes de repos et les responsabilités professionnelles.
- Veiller à ce que ces contrats soient disponibles dans **une langue comprise par le travailleur**.
- Interdire toute **modification unilatérale** des conditions d'emploi par l'employeur.

3. Réglementer & contrôler les agences de recrutement

- Encadrer et réglementer les **agences de recrutement** afin de prévenir les pratiques abusives et frauduleuses.
- Interdire la mise en place de frais de recrutement pour les travailleurs afin d'éviter toute forme de servitude pour dettes.
- S'assurer que les agences fournissent **des informations claires et exactes** sur les conditions d'emploi et les droits des travailleurs.

4. Faciliter l'accès à des voies de migration sûres et légales pour les travailleurs domestiques migrants.

- Mettre en place des **procédures de visa transparentes** incluant la responsabilité de l'employeur.
- Supprimer les **systèmes de visas contraignants** qui restreignent les travailleurs à un seul employeur.
- Établir **des accords de travail bilatéraux** entre les pays d'origine et les pays d'accueil afin de garantir des conditions d'emploi équitables et sécurisées.

5. Renforcer les inspections des lieux de travail & les mécanismes de plainte

- Former les **inspecteurs du travail** à repérer les violations et les signes d'abus.
- Mettre en place des dispositifs de **signalement anonymes et accessibles**, notamment des lignes d'assistance téléphonique multilingues.
- Appliquer des **sanctions strictes** aux employeurs et aux agences impliqués dans l'exploitation des travailleurs.

6. Garantir l'accès à la justice & à l'assistance juridique

- Garantir la protection des travailleurs **contre les représailles ou l'expulsion** lorsqu'ils signalent des abus.
- Assurer que l'accès au soutien pour les victimes ne soit pas **conditionné à la condamnation de l'auteur des infractions**.
- Fournir **une assistance juridique gratuite** et des mécanismes efficaces d'accès à la justice.

7. Garantir des salaires décents, des jours de repos obligatoires & des conditions de vie décentes

- Faire appliquer les lois sur le **salaire minimum** qui s'appliquent aux travailleurs domestiques.
- Réglementer les **heures de travail maximales, les jours de repos obligatoires et le paiement des heures supplémentaires**.
- Garantir des **conditions de vie décentes**, en particulier pour les travailleurs domestiques hébergés.

8. Sensibiliser les travailleurs domestiques et les employeurs sur leurs droits & obligations

- Organiser **des campagnes de sensibilisation** pour informer les employeurs sur les pratiques éthiques en matière de travail.
- Proposer aux travailleurs migrants **une formation préalable au départ** sur leurs droits, la législation du travail et les mécanismes de protection disponibles.
- **Utiliser les médias**, les ambassades et les réseaux communautaires pour diffuser efficacement ces informations.

9. Renforcer l'autonomie des travailleurs domestiques migrants par le biais de syndicats & d'actions de plaidoyer

- **Soutenir la formation de syndicats de travailleurs domestiques et de groupes d'entraide**.
- **Encourager** la négociation collective pour obtenir de meilleures conditions de travail et des salaires équitables.

10. Renforcer la coopération internationale & les efforts multilatéraux

- **Améliorer le partage des données** et la coopération entre les pays fournisseurs de main-d'œuvre et les pays d'accueil.
- **Favoriser la collaboration** entre les gouvernements, les ONG et les organisations internationales afin d'améliorer les mécanismes de protection.

Conclusion

Assurer une protection efficace des travailleurs domestiques migrants nécessite un **effort coordonné entre les gouvernements, la société civile et les organismes internationaux**. En faisant respecter le droit du travail, en améliorant l'accès à la justice et en renforçant les **protections sociales**, il est possible de créer un environnement plus sûr et plus équitable pour les travailleurs domestiques en Europe et au-delà.

LACUNES, DÉFIS ET PROPOSITIONS DE RÉFORME DES RÉGIMES DE VISAS POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS EN EUROPE

Les régimes de visas pour les travailleurs migrants en Europe jouent un rôle crucial dans la régulation de la mobilité de la main-d'œuvre, en particulier **dans les secteurs peu qualifiés** tels que le travail domestique, l'agriculture et la construction. Cependant, ces régimes présentent souvent **des lacunes et des difficultés importantes**, exposant les travailleurs à des vulnérabilités et **limitant leur accès aux droits et aux protections**. Pour créer **un système plus équitable et plus durable**, des réformes sont nécessaires de toute urgence.

1. Lacunes des régimes de visas pour les travailleurs migrants

a. Visas liés à un employeur spécifique

- De nombreux visas de travailleurs migrants sont rattachés à **un seul employeur**, limitant ainsi leur capacité à changer d'emploi, même en cas d'abus ou d'exploitation.
- Cette dépendance renforce **leur vulnérabilité au travail forcé et à la traite des êtres humains**.

b. Absence de possibilités d'obtention d'un permis de résidence permanent & de naturalisation

- De nombreux travailleurs migrants ne reçoivent que des visas temporaires, **sans possibilité claire d'obtention de permis de résidence permanent ou de naturalisation**.
- Les travailleurs se retrouvent ainsi dans **un cycle d'emplois précaires et d'incertitude**.

c. Quotas restrictifs de visas & secteurs de travail limités

- De nombreux pays européens appliquent des **quotas stricts** sur les visas de travail, restreignant ainsi **l'accès aux voies de migration légale**.
- Les systèmes de visa privilégient principalement les **travailleurs hautement qualifiés**, **réduisant les opportunités d'accès légale** pour d'autres catégories de travailleurs.

d. Coût élevé du recrutement & pratiques abusives des agents

- De nombreux travailleurs migrants sont contraints de verser **des frais de recrutement exorbitants**, les plongeant ainsi dans une situation de servitude pour dettes.
- Des agents frauduleux **trompent** les travailleurs sur les conditions d'emploi et leurs droits, les exposant à une vulnérabilité accrue dès leur arrivée.

e. Absence de protection juridique pour les travailleurs non déclarés & domestiques

- Les travailleurs domestiques, les aides-soignants et les ouvriers agricoles travaillent souvent dans des secteurs non réglementés, sans bénéficier de protections adéquates en matière de travail.
- Certaines lois nationales sur le travail excluent les travailleurs domestiques du salaire minimum ou des prestations de sécurité sociale.

f. Obstacles à l'accès à la justice & aux services d'aide

- Les barrières linguistiques et le manque de sensibilisation empêchent les travailleurs migrants d'accéder à **l'aide juridique et aux services de soutien**.
- La peur **des représailles ou de l'expulsion** décourage les travailleurs de signaler les abus.

g. Risque d'expulsion pour les travailleurs qui portent plainte

- Dans certains cas, les travailleurs perdent leur visa et risquent **l'expulsion** s'ils dénoncent des violations du droit du travail.
- Cette crainte décourage les travailleurs de chercher à **obtenir justice** contre les employeurs qui les exploitent.

2. Les défis de la réforme des régimes de visas pour les travailleurs migrants

a. La montée du sentiment anti-immigration

- La résistance politique et sociale aux réformes en faveur des migrants rend difficile la mise en œuvre de politiques progressistes.
- Certains gouvernements donnent la priorité au contrôle des frontières plutôt qu'aux droits du travail, limitant ainsi l'accès aux protections.

b. Des systèmes de visa fragmentés et complexes dans toute l'Europe

- Les politiques en matière de visas varient considérablement d'un État membre à l'autre, ce qui crée une certaine confusion pour les travailleurs et les employeurs.
- Les procédures bureaucratiques de délivrance des visas découragent les employeurs d'embaucher légalement et poussent les travailleurs vers les secteurs informels.

c. Résistance des employeurs à une plus grande mobilité des travailleurs

- De nombreux employeurs font pression **contre les politiques de visa flexibles** afin de **maintenir une main-d'œuvre dépendante et bon marché.**
- Des secteurs comme l'agriculture et les travaux domestiques s'appuient sur **des conditions de visa restrictives pour conserver une main-d'œuvre bon marché.**

d. Coordination limitée entre les pays d'origine & de destination

- L'absence d'accords bilatéraux sur le travail se traduit par des **protections fragmentées** pour les travailleurs migrants.
- De nombreux pays d'origine n'offrent pas de formation avant le départ, ce qui fait que les travailleurs **ne sont pas informés de leurs droits.**

3. Propositions de réforme des régimes de visas pour les travailleurs migrants

a. Introduire un système de visas de travail plus souple & transférable visa

- Permettre aux travailleurs migrants de **changer d'employeur** au sein d'un même secteur sans perdre leur statut de visa.
- Mettre en place des permis de travail sectoriels ou régionaux afin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'employeur.
- Offrir des **voies d'accès à la résidence permanente** et à la **naturalisation** aux travailleurs qui contribuent à l'économie au fil du temps.
- Réduire les restrictions **au regroupement familial**, afin de promouvoir le bien-être et l'intégration des travailleurs.

b. Élargir les voies d'immigration légale pour les travailleurs peu qualifiés

- Créer **des programmes de visas spécifiques** pour les secteurs essentiels tels que le travail domestique, les soins et l'agriculture.
- **Garantir un recrutement transparent** avec des descriptions de poste claires, des garanties salariales et des conditions équitables.

c. Renforcer la surveillance des agences de recrutement

- Imposer une réglementation stricte aux agences de recrutement afin d'éviter les surfacturations et les fraudes.
- Interdire les frais de recrutement pour les travailleurs afin d'éliminer la servitude pour dettes.

d. Améliorer l'accès à l'aide juridique & aux mécanismes de protection des travailleurs

- Instaurer des services **d'assistance juridique gratuits** pour les travailleurs migrants victimes de violations des droits du travail.
- Développer des **mécanismes de signalement anonyme** des abus et garantir la **protection des lanceurs d'alerte**.

e. Renforcer la surveillance des lieux de travail & la responsabilité des employeurs

- Procéder à des **inspections régulières du travail**, en particulier dans les secteurs propices à l'exploitation.
- Imposer des **sanctions plus sévères aux employeurs abusifs**, notamment l'annulation des visas et des amendes.

f. Renforcer la coopération internationale et les accords bilatéraux

- Améliorer le partage des données et la coordination entre les pays d'origine et les pays d'accueil de la main-d'œuvre.
- Développer la reconnaissance mutuelle des normes de travail pour protéger les travailleurs au-delà des frontières.

Conclusion

Les **régimes de visas pour les travailleurs migrants** en Europe doivent être réformés en urgence afin de lutter contre l'exploitation, la dépendance aux employeurs et les restrictions à la mobilité. Les gouvernements doivent adopter des systèmes de visas **plus équitables, flexibles et fondés sur les droits**, garantissant l'égalité de traitement et la protection de tous les travailleurs migrants.

En favorisant **une plus grande mobilité, en renforçant les protections juridiques et en encourageant la coopération internationale**, ces réformes ne se limiteront pas à **améliorer le bien-être des travailleurs migrants**, mais renforceront également les économies et **favoriseront des sociétés plus inclusives**.

LE RÔLE DES AGENCES DE RECRUTEMENT: ENJEUX, DÉFIS ET BONNES PRATIQUES DE REGULATION

Les agences de recrutement jouent un rôle crucial dans le processus de migration de la main-d'œuvre, en tant qu'intermédiaires entre les travailleurs migrants et les employeurs. Leurs responsabilités sont les suivantes :

1. Le rôle des agences de recrutement

Les agences de recrutement responsables jouent un rôle clé dans la migration de travail en garantissant des conditions justes et transparentes. Elles assurent notamment :

- **Recherche d'emploi et placement** – Faciliter la mise en relation des travailleurs migrants avec des employeurs à l'international.
- **Assistance en matière de visa et de permis de travail** – Accompagner les travailleurs dans les démarches administratives et l'obtention des documents nécessaires.
- **Formation et orientation avant le départ** – Sensibiliser les travailleurs à leurs droits, aux conditions de travail et aux aspects culturels du pays d'accueil.
- **Négociation des contrats** – S'assurer que les contrats respectent les normes du droit du travail et protègent les travailleurs.
- **Organisation du voyage et soutien logistique** – Prendre en charge le transport, l'hébergement et les examens médicaux.
- **Soutien après l'embauche** – Proposer des mécanismes de recours et d'assistance en cas de litige ou d'exploitation.

Cependant, de nombreuses agences pratiquent des recrutements abusifs, exploitant les travailleurs migrants et domestiques, ce qui entraîne de graves violations des droits humains.

2. Défis en matière de contrôle et de réglementation des agences de recrutement

a. Pratiques de recrutement abusives & fraude

- Des **frais de recrutement excessifs** obligent les travailleurs à **s'endetter**.
- Il y a **substitution de contrat** lorsque les agences remplacent les contrats à l'arrivée par des conditions d'exploitation.
- Les **fausses offres d'emploi** et le recrutement frauduleux entraînent des **risques de traite des êtres humains**.

b. Absence de réglementation normalisée dans les différents pays

- Il n'existe pas de **cadre universel** pour réglementer les agences de recrutement en Europe.
- Certaines agences **exploitent des lacunes juridiques** et opèrent par **l'intermédiaire de sous-agents non enregistrés**, échappant ainsi à toute responsabilité.

c. Faiblesse des mécanismes d'autorisation et de contrôle

- **Failles dans l'octroi des licences** – Dans certains pays, des procédures de régulation insuffisantes permettent à des agences de recrutement peu scrupuleuses de prospérer.
- **Inspections du travail insuffisantes** – Le manque de personnel et de ressources limite l'efficacité du contrôle et de l'application des lois.

d. Les visas de travail liés renforcent la dépendance des travailleurs

- **Les visas liés à un employeur** empêchent les travailleurs de changer d'emploi, même dans des conditions abusives.
- Certains employeurs **confisquent les passeports et les salaires**, empêchant ainsi les travailleurs de s'échapper.

e. Manque de transparence & de responsabilité

- De nombreuses agences opèrent **par le biais de réseaux informels**, ce qui rend difficile le suivi des abus.
- Les travailleurs migrants **ne connaissent souvent pas leurs droits et ne disposent pas de mécanismes de plainte accessibles**.

f. Accès limité aux services d'assistance juridique

- De nombreux travailleurs migrants **n'ont pas les moyens de se faire représenter par un avocat**.
- Certains pays **ne disposent pas de programmes d'aide juridique** dédiés aux travailleurs domestiques migrants.

3. Bonnes pratiques dans le contrôle des agences de recrutement

Pour **prévenir l'exploitation et garantir un recrutement équitable**, les gouvernements et les organisations internationales devraient adopter des bonnes pratiques normalisées :

a. Exigences strictes en matière d'autorisation & de certification

- Mettre en place une **accréditation obligatoire** pour toutes les agences de recrutement.
- Exiger des agences qu'elles **enregistrent tous leurs sous-agents**, afin de prévenir les réseaux illégaux.
- Procéder à **des audits et à des inspections régulières** pour garantir le respect des normes éthiques en matière de recrutement.

b. Appliquer le principe de l'”employeur-payeur”

- Veiller à ce que les **employeurs**, et non les travailleurs, paient des frais de recrutement **conformes aux normes de l'OIT**.
- Pénaliser les agences qui **facturent aux travailleurs des frais de recrutement illégaux**.

- Promouvoir des **modèles de recrutement éthiques** tels que le **système international d'intégrité du recrutement (IRIS)**.

c. Accroître la transparence des contrats & des conditions de travail

- Exiger des agences de recrutement qu'elles **fournissent des contrats de travail** dans la **langue maternelle des travailleurs**.
- **Mettre en place des sessions d'informations avant le départ** expliquant les droits des travailleurs et les termes du contrat.
- Utiliser des **plateformes numériques** pour assurer le suivi des contrats et **empêcher la substitution de contrats**.

d. Améliorer les mécanismes de plainte & renforcer la protection des travailleurs

- Mettre en place des **lignes téléphoniques d'urgence** et des **mécanismes de signalement** pour permettre aux travailleurs de signaler les abus.
- Veiller à ce que les **plaintes déposées contre les agences fassent l'objet d'une enquête rapide** et que les travailleurs bénéficient d'une protection juridique.

LE RÔLE DES SERVICES CONSULAIRES, DES EMBASSADES, ET DES MISSIONS DIPLOMATIQUES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Les services consulaires, les ambassades et les missions diplomatiques jouent **un rôle essentiel dans la protection des travailleurs migrants et domestiques** à l'étranger, en leur apportant un **soutien juridique, humanitaire et administratif**.

1. Soutien juridique & administratif

- **Gestion des permis & documents officiels** – Faciliter l'obtention des visas, des permis de travail et le renouvellement des passeports.
- **Assistance juridique & règlement des litiges** – Soutenir les travailleurs confrontés au vol de salaire, aux violations de contrat ou aux abus.
- **Contrôle des contrats & des agences de recrutement** – Garantir la validité des contrats de travail avant le départ des travailleurs migrants.

2. Aide d'urgence & soutien en cas de crise

- **Hébergement & assistance d'urgence** – Fournir un hébergement sécurisé aux travailleurs migrants victimes d'abus.

- **Rapatriement humanitaire** – Faciliter le retour des travailleurs victimes de traite ou en situation de blocage.
- **Protection contre les représailles & les abus des employeurs** – Prévenir l’expulsion des travailleurs exploités et garantir leur sécurité.

3. Campagnes de sensibilisation et de prévention

- **Préparation avant le départ** – Sensibiliser les travailleurs à **leurs droits, aux procédures de recrutement légal** et à **la vérification des contrats**.
- **Campagnes de sensibilisation** – Travailler avec les **médias, les ONG et les syndicats** pour prévenir les fraudes et les abus.

PARCOURS D’ACCES A UN STATUT DE RESIDENT DE LONGUE DURÉE & A LA CITOYENNETE POUR LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES MIGRANTS

Les travailleurs domestiques migrants jouent **un rôle essentiel dans les économies européennes**, mais leur **accès à un statut de résident légal et à la citoyenneté reste souvent restreint**. Des réformes structurelles sont indispensables pour instaurer des **parcours d’intégration justes, transparents et accessibles à long terme**.

1. Principaux défis liés à l’obtention d’un permis de séjour de longue durée & de la citoyenneté

- **Les visas temporaires liés à l’employeur** restreignent la mobilité professionnelle et fragilisent le statut juridique des travailleurs.
- **Le travail domestique est souvent perçu comme non qualifié**, compliquant l’accès à un permis de séjour.
- **Les travailleurs sans papiers** sont systématiquement exclus des dispositifs de régularisation.
- **Les coûts élevés des demandes et les barrières juridiques** entravent l’accès des travailleurs à la résidence permanente.

2. Stratégies visant à garantir le statut de résident permanent & la citoyenneté

a. Réformer les politiques en matière de visas de travail pour permettre une plus grande mobilité

- Introduire des **permis de travail sectoriels** permettant la mobilité professionnelle.
- Mettre en place un **parcours d’accès à un statut de résident permanent** pour les travailleurs migrants de longue durée.

b. Reconnaître le travail domestique comme un emploi qualifié

- Supprimer les **restrictions professionnelles** qui excluent le travail domestique des **permis de résidence**.
- Mettre en place des **programmes de formation professionnelle** pour faciliter la **certification des compétences et l'avancement des carrières**.

c. Mettre en place des programmes de régularisation pour les travailleurs sans papier

- Introduire des **programmes de régularisation basés sur le travail** pour les travailleurs sans papiers de longue durée.
- Permettre aux travailleurs de demander des **permis de séjour sur la base de leurs antécédents professionnels**.

d. Faciliter l'accès à la citoyenneté

- Accélérer les **procédures de naturalisation** pour les travailleurs essentiels.
- **Diminuer les frais de dossier** et **garantir une assistance juridique gratuite** aux travailleurs migrants.
- Assurer **l'octroi automatique de la citoyenneté aux enfants de travailleurs migrants établis de longue date**.

RECITS DE TRAVAIL DOMESTIQUE ET DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS LE CONTEXTE DE LA MIGRATION

a. Cas 1: L'ouvrière de la confection textile exploitée sans salaire

Une femme, **mère de cinq enfants**, est venue **d'Afrique** pour chercher du travail. On lui avait promis un emploi de machiniste dans une usine de confection, qui lui rapporterait **400 euros** par mois. Au lieu de cela, elle a été contrainte d'effectuer **des travaux de nettoyage** pour seulement **200 dollars** par mois.

- **Les travailleurs asiatiques de l'usine étaient pris au piège du travail forcé**, travaillant de longues heures **sans être payés**.
- **Beaucoup se sont échappés**, mais **elle n'avait pas de permis de travail et ne pouvait pas partir**.
- Elle a vécu **dans un hôtel appartenant à son patron**, qui a cessé de lui verser son salaire.
- Sans argent pour se nourrir ou pour scolariser ses enfants, elle est restée prise au piège.

b. Cas 2 : Enfermés dans une usine à Tirana

En Afrique centrale, un groupe de migrants a été recruté pour travailler dans une usine de Tirana.

- **Les comptes bancaires des travailleurs ont été fermés et ils n'ont reçu que de petites sommes d'argent.**
- **Ils étaient enfermés dans l'usine et vivaient comme des esclaves.**
- **Un travailleur s'est échappé en secret et collabore maintenant avec la police pour dénoncer les abus.**

CONCLUSION

Les travailleurs domestiques migrants sont confrontés à des **vulnérabilités systémiques**, mais des réformes juridiques efficaces, des protections plus fortes et des normes de recrutement éthiques peuvent réduire de manière significative l'exploitation et promouvoir un traitement équitable. En donnant la **priorité aux droits des travailleurs**, à des **politiques de visa transparentes et à la coopération internationale**, l'Europe peut mettre en place un système de migration plus juste et plus équitable.